

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Speedex Base

Date de révision: 20.04.2015

Date d'impression: 22.02.2018

Page 1 de 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Speedex Base

Autres désignations commerciales

Speedex putty
Speedex light body
Speedex medium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

à usage dentaire exclusivement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: COLTENE/Whaledent AG
Rue: Feldwiesenstrasse 20
Lieu: CH-9450 Altstätten
Téléphone: +41 (71) 75 75 300
Téléfax: +41 (71) 75 75 301
e-mail: info.ch@coltene.com
Internet: www.coltene.com
Service responsable: Regulatory Affairs
msds@coltene.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 (0) 44 251 51 51 - Tox Info Suisse (24 h)**Information supplémentaire**

Fourni exclusivement aux dentistes et aux laboratoires dentaires ou sur leurs instructions

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).
Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
Préparation / mélange contenant des polymères/élastomères sans risque pour l'environnement et la santé des personnes.

2.2. Éléments d'étiquetage**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparations et substances polymères

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Speedex Base

Date de révision: 20.04.2015

Date d'impression: 22.02.2018

Page 2 de 3

Moyens d'extinction appropriésEau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable.**Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Bien nettoyer les surfaces contaminées.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Observer le mode d'emploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 15 - 23 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des mains

Gants à usage unique.

Matériau déconseillé: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

Pâte

Couleur:

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

>150 °C

Hydrosolubilité:
(à 23 °C)

insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

cétone.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**Information supplémentaire**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Speedex Base

Date de révision: 20.04.2015

Date d'impression: 22.02.2018

Page 3 de 3

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50: >2000 mg/kg (Rat)

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : (Lapin)

non irritant.

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

Effets sensibilisants

Cochon d'Inde.

non sensibilisant.

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Information supplémentaire**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales****Information supplémentaire**

RUBRIQUE 16: Autres informations**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)